



Décisions du Conseil communal de Chésereux prises lors de sa séance du 27 mars 2025

Préavis municipal 36/2025 : Adoption du règlement sur la protection du patrimoine arboré

Le Conseil communal a décidé, à la majorité :

- d'adopter le règlement sur la protection du patrimoine arboré, tel que présenté.

Préavis municipal 37/2025 : Modifications des statuts de l'association intercommunale du SDIS Nyon-Dôle

Le Conseil communal a décidé, à l'unanimité :

- d'approuver les statuts de l'association intercommunale du SDIS Nyon-Dôle, tels que présentés.

Chésereux, le 28 mars 2025
10.01

Fabienne Chambaz-Lacôte

Secrétaire municipale

Avis affiché au pilier public du 28 mars 2025 au 11 avril 2025

« Conformément aux articles 160 et ss. LEDP, la demande de référendum doit être annoncée par écrit à la municipalité dans les 10 jours qui suivent l'affichage. »